

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de VERNEUIL L'ETANG	Délimitation du tronçon							
	Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Nationale 19	20	+ 330	22		+ 660	3	100	
SNCF Paris Est à Mulhouse						2	250	

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

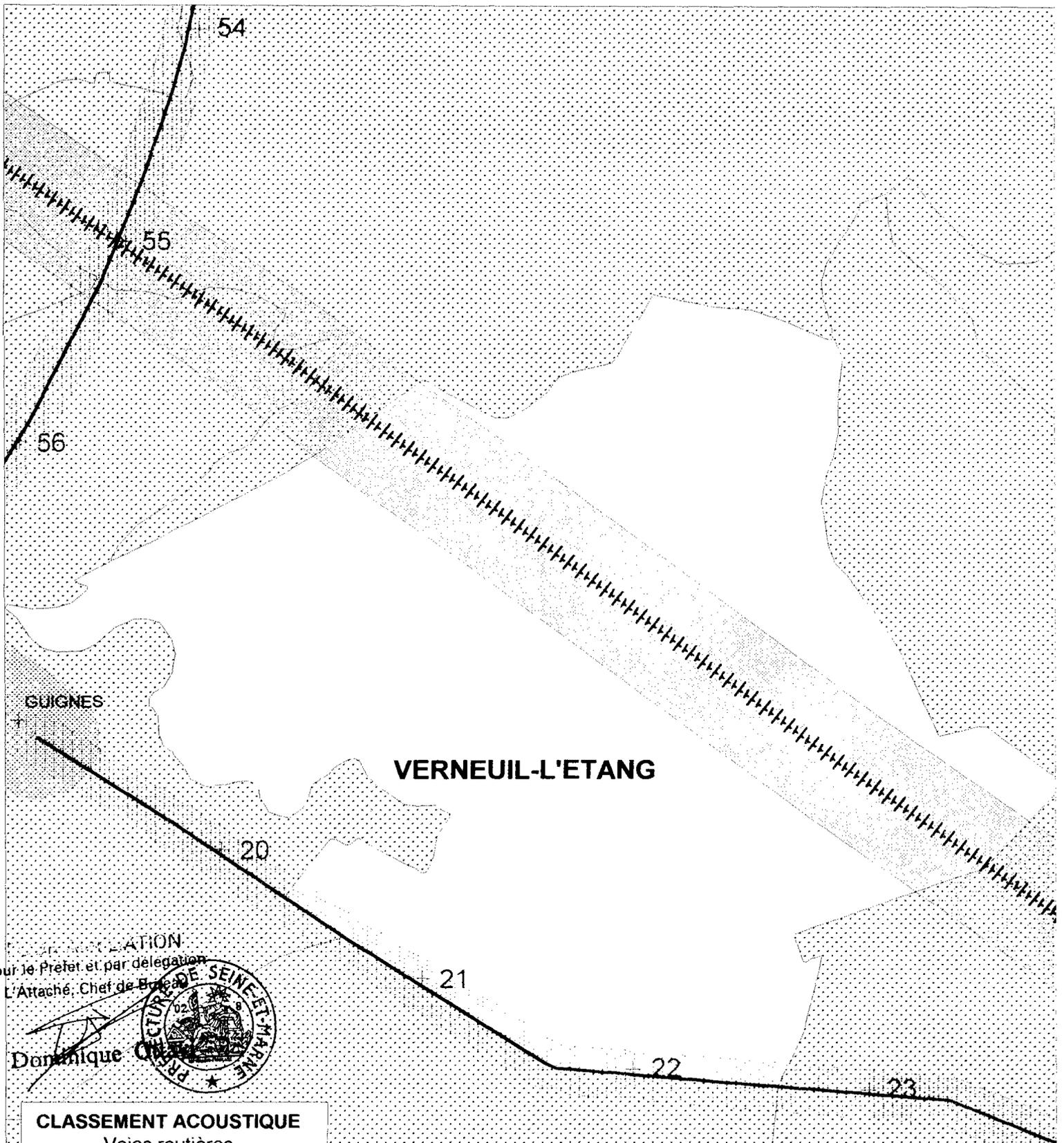
Dominique Ottaviani



Vu pour être annexe à l'arrêté
préfectoral n° 99DAICV102
en date du 19 MAI 1999
Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 ; PLAN



Pour le Préfet et par délégation
 L'Attaché, Chef de Bureau
 Dominique CHIFFOLEAU



CLASSEMENT ACOUSTIQUE
Voies routières

	1
	2
	3
	4
	5

Lignes SNCF TGV RER

	1
	2
	3
	4

Vu pour être annexé à l'arrêté
 préfectoral n° 99071ACV102
 en date du 19 MAI 1999
 Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT